



Rapport Annuel 2024/2025

Impressum



swiss granum | Organisation de la branche suisse des céréales, oléagineux et protéagineux
Belpstrasse 26 | Case postale | 3001 Berne
Tél. 031 385 72 72 | info@swissgranum.ch | www.swissgranum.ch

Source d'images : Agroscope (p. 16), Conrad Artisan Boulanger-Confiseur (p. 13), Association Huile de colza suisse (p. 6, 23, 24), Association Pain suisse painsuisse.ch (p. 4, 12, 18, 20, 21), Mühle Entenschiess (p. 10, 15), Peter Röthlisberger Fotolord (première page), Swiss Plant Breeding Center (p. 19)

Table des matières

Avant-propos du président	5
Swiss granum en bref	
Tâches	7
Organigramme	8
Membres	8
Collaboratrices et collaborateurs	9
L'exercice 2024/2025 en résumé	
Situation de la récolte et de l'approvisionnement	11
Marché et politique	12
Activités des organes	15
Transparence du marché	16
Assurance et amélioration de la qualité	17
Défense des intérêts communs	18
Encaissement des cotisations de la branche	19
Mandats	
Marketing et communication pour « Pain suisse »	20
Marketing et communication pour « Huile de colza suisse »	21
Statistique	
Surfaces de production	23
Production indigène et transformation	25
Prix	28
Qualité	29
Commerce extérieur	31



Avant-propos du président

Notre interprofession a de nouveau été confrontée à de nombreux défis pendant l'exercice écoulé, dont beaucoup sont liés à la récolte de céréales extrêmement faible en 2024. Commençons par les céréales panifiables. Cela fait 40 ans que je représente activement les producteurs de céréales, mais je n'ai encore jamais vu une récolte aussi faible.

Les producteurs de céréales ont évidemment été fortement touchés, mais aussi les centres collecteurs qui ont subi des baisses de recettes en raison des petites quantités. En fin de compte, toute la branche a été impactée car il a fallu s'occuper de la situation globale de l'approvisionnement. La branche a assumé ses responsabilités et a déposé les demandes qui s'imposaient dans le cadre de la gestion des frontières auprès de la Confédération. Cela ne va pas de soi qu'une branche fasse preuve d'autant de solidarité dans une situation aussi difficile. Je crois que nous avons assez bien maîtrisé la situation, et le soulagement était grand lorsque le premier bilan de la récolte de cette année a été tiré.

Autre sujet qui a occupé le secteur des céréales panifiables : la structure des coûts en Suisse. Les salaires sont le principal moteur de l'évolution des prix dans le secteur des produits de boulangerie, et l'écart par rapport aux produits importés augmente vu la protection douanière trop faible selon nous. Les exigences de la société qui demande des produits plus naturels, la trajectoire de réduction et la suppression de moyens de production renchérissent aussi la matière première.

Passons maintenant aux céréales fourragères. La récolte 2024 a également été très faible, et nous pouvons être satisfaits de la quantité et de la qualité de la récolte de cette année. Produit leader,

l'orge se maintient surtout grâce à ses avantages agronomiques. La baisse continue est due au manque de rentabilité pour les producteurs, et je regrette que nous soyons encore très éloignés d'une solution soutenue par toute la branche.

Les oléagineux sont aussi des cultures importantes pour swiss granum. Là non plus, la situation n'est malheureusement pas aussi dorée que les magnifiques champs de colza au printemps. Nous n'atteignons en effet pas les quantités contractuelles souhaitées car la suppression de produits phytosanitaires vraiment efficaces compromet la sécurité du rendement pour les producteurs. Nous nous réjouissons par contre de voir que nos huiles de colza et de tournesol sont très appréciées.

Pour finir, parlons des nouvelles grandes cultures destinées à l'alimentation humaine dont on nous vante tant les mérites. Elles enregistrent une évolution positive en tant que produits de niche au sein d'une filière courte. Les conditions cadres devront en revanche être significativement améliorées si l'on souhaite augmenter leur production. La culture n'est tout simplement pas possible en Suisse au même prix que les importations.

Je remercie vivement toute l'équipe de swiss granum sous la direction de Stephan Scheuner pour son travail sans relâche. Un grand merci aussi aux membres des différents organes qui font avancer swiss granum grâce à leur engagement.

Berne, en septembre 2025

Fritz Glauser
président de swiss granum



Fritz Glauser
président de swiss granum



Swiss granum en bref

Depuis 1999, l'interprofession swiss granum est l'interlocuteur central pour toutes les questions liées à la branche suisse des céréales, des oléagineux et des protéagineux. Elle coordonne, représente, fait prévaloir et défend les intérêts de toute la branche envers des tiers.

En tant que centre national de compétences, swiss granum offre depuis plus de 20 ans une plateforme commune pour favoriser la collaboration le long de toute la filière et regroupe sous le même toit les producteurs, les centres collecteurs, les commerçants, les meuniers, les fabricants d'aliments fourragers, les fabricants d'huiles et de graisses alimentaires, les boulangers, les détaillants ainsi que les détenteurs d'animaux de rente. Elle s'engage en faveur de conditions cadres économiques et agropolitiques fiables et élabore des solutions consensuelles pour affronter les défis actuels et futurs, afin de permettre à toute la branche de se développer avec succès.

Tâches

Swiss granum fournit des prestations de service pour les partenaires du marché dans les domaines de la transparence du marché, de l'assurance et de l'amélioration de la qualité et de la défense des intérêts

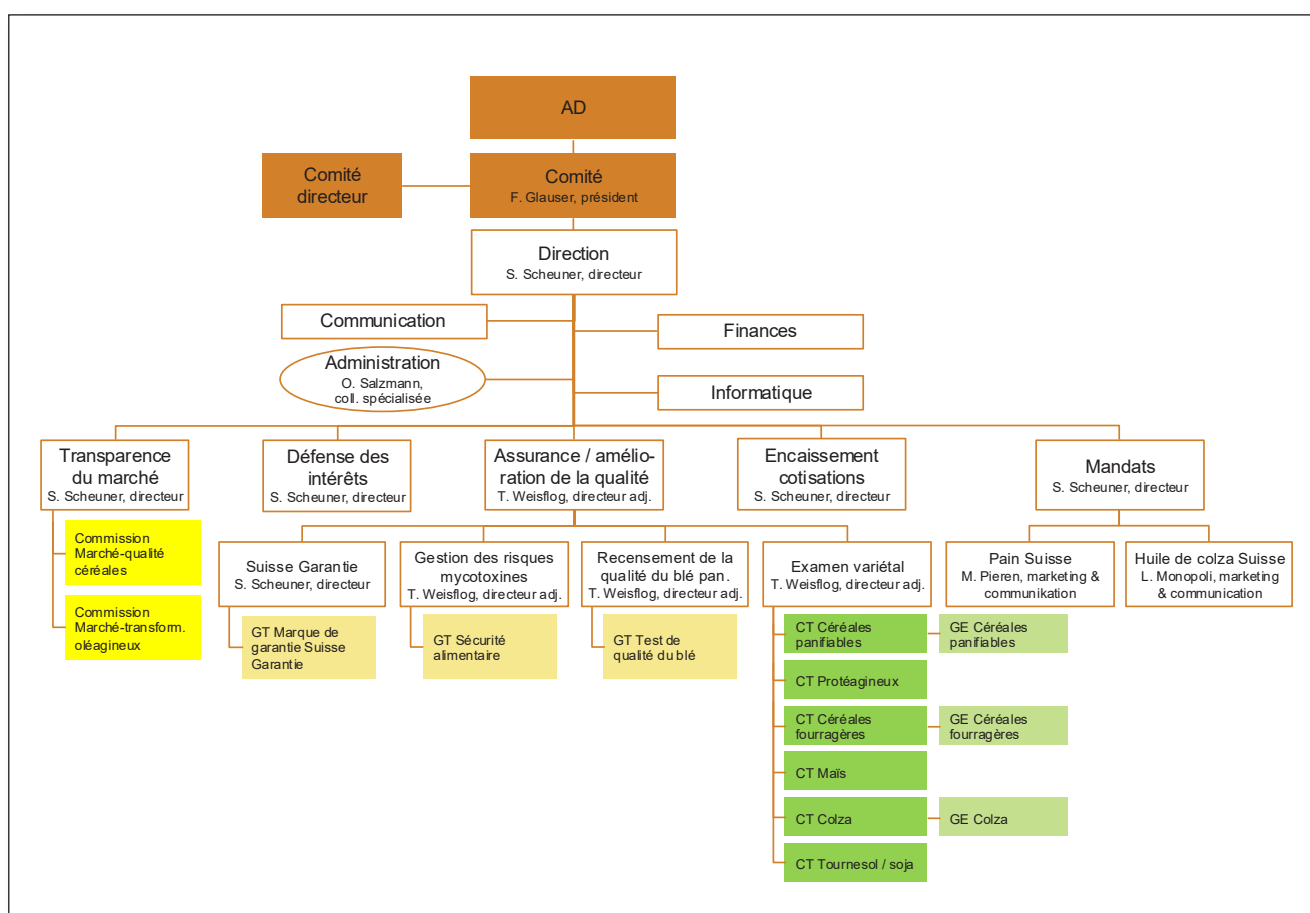
- avec des recensements et des estimations avant, pendant et après la récolte ou avec la fixation de prix indicatifs ;
- avec l'établissement et la publication des listes des variétés recommandées, la fixation des conditions de prise en charge ou le concept à trois échelons de gestion du risque de contamination par les mycotoxines ;
- avec l'élaboration de prises de position ou la communication interne et externe.

En outre, swiss granum s'occupe de l'encaissement à titre fiduciaire des cotisations de la branche liées aux produits ainsi que de la communication marketing pour le pain et l'huile de colza indigènes sur mandat de l'Association Pain suisse et de l'Association Huile de colza suisse (mandats externes). De plus, swiss granum coordonne divers projets de recherche mis en œuvre avec les partenaires de la branche et les stations de recherche (voir page 18).

Le travail de swiss granum est basé sur cinq axes d'action stratégiques assortis d'objectifs, de mesures et de responsabilités (cf. illustration ci-après) qui ont été définis par le comité.

Axes stratégiques de swiss granum	
Axe stratégique 1	Assurer, concevoir et mettre en place les conditions cadres pour les cultures arables actuelles, nouvelles et futures, afin de renforcer, de maintenir et de développer la production indigène et de permettre aux partenaires du marché le long de toute la filière de travailler avec succès, de se démarquer des produits importés et de s'imposer face à eux
Axe stratégique 2	Élaborer des valeurs ajoutées pour les produits indigènes
Axe stratégique 3	Faire fonction de plateforme d'échange et d'interlocuteur principal ainsi que de réseau pour les grandes cultures et les sujets représentés par swiss granum.
Axe stratégique 4	Maintenir l'aptitude au dialogue et aux compromis, trouver des solutions et garantir la transparence
Axe stratégique 5	Fournir des prestations de service qui répondent aux besoins des organisations membres et qui leur sont utiles

Organisation



Membres

Swiss granum se compose de 17 membres provenant des filières

- des céréales panifiables ;
- des céréales fourragères et des protéagineux ;
- des oléagineux.

Les membres de swiss granum sont des organisations actives en Suisse de toute la chaîne de création de valeur ajoutée des céréales, des oléagineux et des protéagineux, notamment de la production, des centres collecteurs, du commerce ainsi que des moulins et des transformateurs (1^{er} et 2^{ème} échelon de la transformation).

Production

- Bio Suisse
- Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC)
- IP-SUISSE
- Swissem

Centre collecteurs / Commerce

- Association Suisse du commerce de céréales et matières fourra-gères (VSGF)
- Association des centres collecteurs collectifs de céréales de Suisse (VKGS)
- Fédération suisse des centres collecteurs (VGS)
- Fenaco coopérative

1^{er} échelon de transformation

- Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF)
- Fédération des Meuniers Suisses (FMS)
- SwissOlio
- UFA SA

2^{ème} échelon de transformation

- Association Suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS)
- Association Suisse des producteurs de volaille (ASPV)
- Coop coopérative
- GalloSuisse
- Suisseporcs

Collaboratrices et collaborateurs

La conduite des affaires, la mise en œuvre des projets, la fourniture des prestations de service ainsi qu'une grande partie du travail de représentation de swiss granum envers diverses institutions sont assurées par le secrétariat. Ce dernier conçoit et met aussi

en œuvre les mesures de communication pour Pain suisse et Huile de colza suisse. Swiss granum emploie cinq collaboratrices et collaborateurs travaillant en partie depuis des années à l'interprofession et totalisant quatre postes à plein temps.



L'exercice 2024/2025 en résumé

Situation de la récolte et de l'approvisionnement

La récolte 2024 a été marquée par de faibles rendements et de petites récoltes pour la plupart des cultures. Les nombreuses précipitations ainsi que le manque de lumière ont provoqué la plus faible récolte de blé panifiable depuis 25 ans. Tant le blé panifiable (-31.6 %) que l'épeautre (-45.8 %) et le seigle (-29.4 %) présentaient des récoltes nettement plus faibles en 2024 que l'année précédente. Concernant l'épeautre, il faut aussi tenir compte du fait que la surface cultivée a baissé de près de 18 % en 2024 comparativement à 2023. Les quantités de céréales panifiables non aptes à la panification, généralement à cause d'une contamination avec des mycotoxines, se sont élevées à environ 16'000t et ont pu être commercialisées dans le secteur fourrager. Près de 2'000t de céréales panifiables ont dû être éliminées. La petite récolte, la valorisation dans le canal fourrager ou dans le pire des cas l'élimination de la marchandise ont engendré une baisse, voire une perte totale de recettes et donc une importante diminution des revenus des producteurs.

La faible récolte n'a néanmoins pas seulement impacté les producteurs, mais a touché tous les partenaires de la filière. La commission « Marché-qualité céréales » a déjà pris des mesures pour l'année civile 2024 à une séance extraordinaire. Outre l'avancement de la dernière tranche du contingent tarifaire n°27 (céréales panifiables), une augmentation du contingent de 20'000t a été demandée pour 2024. En même temps, les exceptions de qualité Swissness pour le blé à haute teneur en protéine demandées par la FMS pour une

période limitée à juin 2025 ont été acceptées par swiss granum. Cela a donné le temps à tous les partenaires du marché de collecter des chiffres fiables sur la récolte 2024.

La situation de l'approvisionnement a été réévaluée en octobre 2024 en se basant sur les données sur la récolte recensées par swiss granum. En tenant compte des quantités en stock au 1^{er} juillet 2024, le bilan de l'approvisionnement de la récolte 2024 présentait un solde tout juste positif. Les partenaires du marché ont estimé que ce solde ne suffisait néanmoins pas pour assurer l'approvisionnement jusqu'à la récolte 2025. Par conséquent, swiss granum a demandé une augmentation de 60'000t du contingent tarifaire n°27 ainsi que la répartition ci-dessous des quantités libérées au sein de ce contingent pour 2025. Cela a permis d'importer 110'000t pendant le premier semestre 2025, soit jusqu'à la nouvelle récolte.

- Début janvier 2025 40'000 t
- Début février 2025 30'000 t
- Début mars 2025 25'000 t
- Début mai 2025 15'000 t
- Début septembre 2025 10'000 t
- Début novembre 2025 10'000 t

Les céréales fourragères ont aussi toutes enregistré des rendements plus faibles, inférieurs de 25 à 30 % à la moyenne des dix dernières années. Les récoltes d'orge (-29.4 %), de blé fourrager (-25.6 %) et de triticale (-29.5 %) étaient nettement plus faibles en 2024 que l'année précédente. Il faut néanmoins tenir compte du fait que les surfaces des cultures citées ont diminué d'environ 5 à 9 % comparativement à 2023. La plus grande baisse par rapport à l'année précédente a été enregistrée par l'orge dont la quantité totale s'est élevée à 112'024t (-46'638t). Le tableau est lé-



gèrement différent concernant les protéagineux dont la récolte totale présentait une baisse de seulement 4 % par rapport à 2023.

Les récoltes des grandes cultures destinées à l'alimentation humaine étaient aussi nettement plus faibles que l'année précédente. Cette diminution s'explique également par les conditions météorologiques, mais aussi par le manque de débouchés. Citons à titre d'exemple l'avoine dont la quantité a baissé de plus de 75 % comparativement à l'année précédente. Concernant les protéagineux, la quantité contractuelle cible de 106'000 t de colza n'a pas pu être atteinte. Avec environ 74'000 t de colza et près de 24'000 t de tournesol, la récolte a baissé d'environ 10 % par rapport à 2023. Comme les années précédentes, la récolte de colza n'a pas permis de couvrir la demande.

Concernant la qualité, la teneur en protéine du blé panifiable récolté en 2024 était inférieure de 0.3 unité à la moyenne de cinq ans, alors que celle en gluten humide atteignait exactement cette moyenne. C'est ce qu'ont montré les résultats pondérés du recensement de

la qualité de swiss granum. Une contamination plus forte par la déoxynivalénole que l'année précédente a été enregistrée pour les céréales (blé panifiable, orge, triticales) récoltées en 2024. La contamination des échantillons pré-triés de blé panifiable et d'orge se situait néanmoins à un faible niveau. En revanche, la récolte de maïs grain 2024 présentait la plus forte contamination par les mycotoxines depuis l'introduction de la surveillance. La déoxynivalénole et la zéaralénone ont été détectées dans tous les échantillons analysés.

Marché et politique

Prix

Les prix étaient de nouveau au centre de l'attention pendant l'exercice écoulé, même si la pression médiatique était plus faible que l'année précédente avant la séance consacrée à la fixation des prix indicatifs. Néanmoins, les défis restaient importants pour cette séance qui s'est déroulée au début juin. Pour la récolte 2025, les partenaires se sont accordés sur le maintien inchangé des prix indicatifs pour les céréales panifiables. Autre

élément de ce compromis : la volonté de discuter du développement du paiement en fonction de la qualité. C'est le groupe de travail « Teneur en protéine » de swiss granum qui a été chargé de ces travaux.

La commission « Marché-qualité céréales » a aussi discuté des prix indicatifs à la récolte pour les céréales fourragères et les protéagineux. Malgré la discussion constructive, les producteurs de céréales, les représentants des détenteurs d'animaux ainsi que les acheteurs n'ont pas réussi à s'accorder sur les prix pour la récolte 2025, car la situation n'avait pas changé par rapport aux années précédentes. Aucuns prix indicatifs n'ont donc de nouveau été fixés pour les céréales fourragères et pour les protéagineux de la récolte 2025.

La commission « Marché-qualité céréales » n'a pas discuté des prix indicatifs pour les grandes cultures destinées à l'alimentation humaine. Vu la situation peu claire concernant les débouchés ainsi que les faibles quantités cultivées, elle a renoncé à fixer des prix indicatifs pour cette récolte.

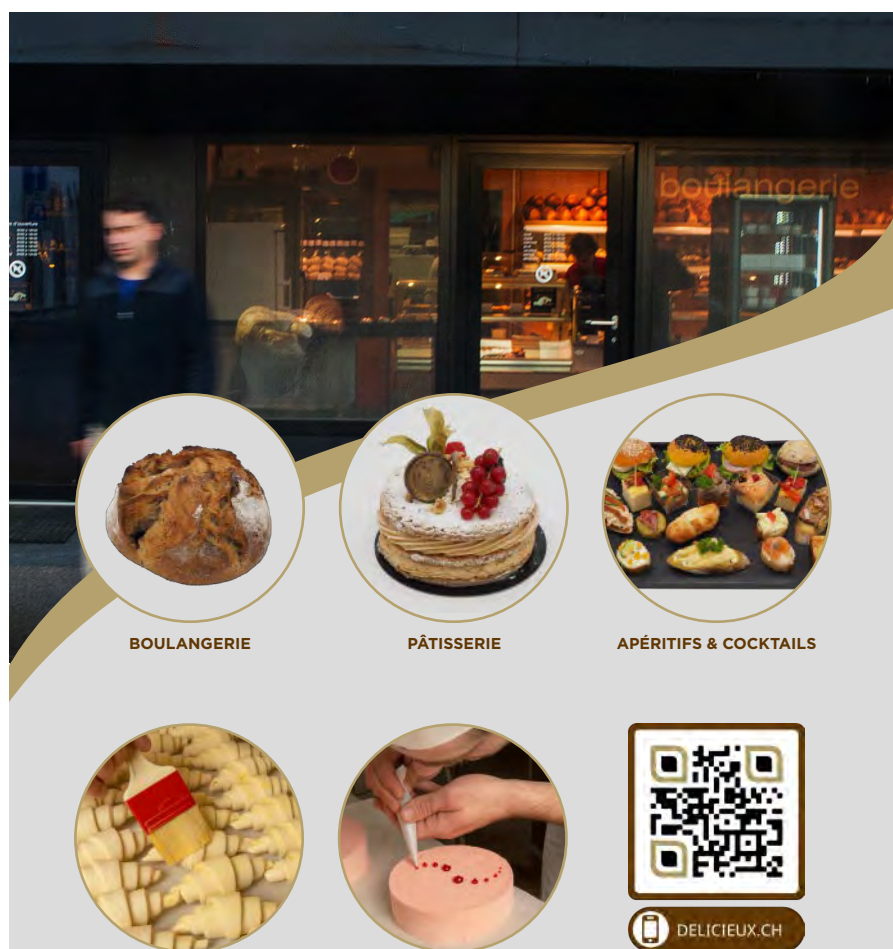
Les prix moyens du marché des oléagineux de la récolte 2024 dépassaient ceux de l'année précédente en raison de la hausse du prix de l'huile et de la diminution des cotisations de la branche et des soutiens.

Déclaration du pays de production pour le pain et les produits de boulangerie vendus en vrac.

Le délai transitoire pour l'indication du pays de production du pain et des produits de boulangerie vendus en vrac a expiré le 31 janvier 2025, et cette information doit donc être donnée par écrit depuis le 1^{er} février 2025. Cela concerne tant le pain et les produits de boulangerie

vendus dans les magasins des stations-services, dans le commerce de détail ou dans les boulangeries que les produits proposés dans la restauration.

Les partenaires du marché disposent de plusieurs possibilités pour remplir cette obligation. L'une de ces possibilités est



BOULANGERIE **PÂTISSERIE** **APÉRITIFS & COCKTAILS**

DELICIEUX.CH

conrad
ARTISAN BOULANGER-CONFISEUR
LE LANDERON | LA NEUVEVILLE

SWISS BAKERY TROPHY 2021
Artisans
Boulangers
Confiseurs
CHAMPION CANTONAL

pain suisse

l'utilisation de la marque « Pain suisse » proposée par l'association Pain suisse. Cette marque couvre le pain et les produits de boulangerie et remplit ainsi les dispositions légales relatives à la déclaration. Outre la variante de base « Pain suisse », une variante « Pain et produits de boulangeries suisses » est aussi proposée. La marque est actuellement surtout utilisée par des boulangeries artisanales comme par exemple Sutter Begg à Bâle.

Trajectoires de réduction pour les produits phytosanitaires et les substances nutritives

La mise en œuvre de la trajectoire de réduction pour les produits phytosanitaires et les substances nutritives s'est poursuivie pendant l'exercice écoulé. Les deux groupes de travail mis en place par swiss granum l'année écoulée « Durabilité oléagineux » et « Durabilité céréales » ont débuté leurs réflexions. Il est prévu d'impliquer le commerce de détail dans ces réflexions. Les discussions sur les objectifs et les mesures possibles pour les céréales et les oléagineux ainsi que sur l'accompagnement en matière de communication sont encore en cours. Par ailleurs, la question de savoir si et, si oui, avec quels objectifs et mesures une convention d'objectifs peut être élaborée avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) est toujours aussi en suspens. Les réflexions à ce sujet ne se sont néanmoins pas seulement poursuivies au sein de la branche, mais aussi à un niveau supérieur. L'OFAG a ainsi informé la branche de sa volonté d'établir une convention d'objectifs avec le commerce de détail dans le cadre d'un processus à plusieurs échelons. Swiss granum est impliquée dans ce processus et siège dans le groupe de consultation. Les discussions au sein de la branche étant encore en cours, swiss granum n'a néanmoins pas été en mesure de présenter des ob-

jectifs et des indicateurs concrets pour conclure une convention d'objectifs avec le commerce de détail. La branche a par contre pu formuler des exigences importantes : éviter des mesures qui ont une influence négative sur le rendement (ou la qualité) et indemnisation adéquate des prestations et charges supplémentaires pour les producteurs.

Travail politique

Au cours de l'exercice écoulé, swiss granum a notamment pris position sur l'adaptation d'ordonnances dans le secteur alimentaire, sur l'initiative parlementaire 22.441 « Une protection des plantes moderne, c'est possible » ainsi que sur le train d'ordonnances agricoles 2025. La branche a soutenu la modification de la loi proposée pour accélérer l'homologation de produits phytosanitaires en Suisse. Il est important que les producteurs suisses puissent utiliser les mêmes substances actives avec les mêmes exigences et restrictions pour l'application que leurs collègues dans l'UE. Des alternatives efficaces manquent parfois aujourd'hui pour remplacer les produits phytosanitaires dont l'homologation a été retirée. De nouvelles substances actives sont nécessaires pour protéger les cultures ; les mesures préventives et non chimiques sont certes efficaces, mais ne suffisent malheureusement pas toujours. Swiss granum s'est aussi engagée pour l'augmentation des contributions à des cultures particulières pour les grandes cultures destinées à l'alimentation humaine ainsi que pour l'introduction d'une telle contribution pour les céréales fourragères. Ces cultures se retrouvent en effet dans une situation difficile, notamment à cause d'une rentabilité insuffisante.

Swiss granum a aussi pris position sur la loi fédérale sur le programme d'allègement budgétaire 2027. La branche entière a rejeté la mise aux enchères

proposée du contingent tarifaire pour les céréales panifiables. La répartition actuelle du contingent selon le principe « premier arrivé, premier servi » permet d'assurer l'approvisionnement des différents marchés sans distorsion de ceux-ci. La question du financement des stocks obligatoires de semences de colza ainsi que celle des systèmes de calcul pour la fixation des droits de douane pour les céréales panifiables et fourragères doivent encore être résolues. Concernant la deuxième question, la commission « Marché-qualité céréales » a défini les éléments principaux pour la suite des discussions avec l'OFAG. Ces discussions n'ont pas pu être terminées pendant l'exercice écoulé.

tisations de la branche ainsi que le bon respect du budget.

Commissions et groupes de travail

Les commissions ont fixé les conditions de prise en charge des céréales, des oléagineux et des protéagineux. Dans le cadre de la stratégie de gestion du risque de mycotoxines, le groupe de travail « Sécurité alimentaire » a publié un rapport sur la situation avant la récolte.

Par ailleurs, la commission « Marché-qualité céréales » a traité plusieurs demandes d'organisations membres (voir page 11). La demande de la FSPC d'adapter Suisse-Bilanz concernant la fumure azotée du blé pour optimiser la teneur en protéine a été soutenue et transmise à l'OFAG.

Activités des organes

L'interprofession swiss granum a célébré son 25^e anniversaire à l'assemblée des délégués. Le président, Fritz Glauser, a souligné que la collaboration était empreinte de confiance et que les partenaires de la filière des céréales, des oléagineux et des matières premières fourragères avaient toujours recherché des solutions dans un respect réciproque. Il a estimé que swiss granum était ainsi bien armée pour affronter les futurs défis. Les objets statutaires ont été adoptés à l'unanimité par les délégués.

Comité et comité directeur

À côté des objets ordinaires, le comité a traité la question de la convention d'objectifs avec le commerce de détail (voir page 14). Il a aussi adopté plusieurs prises de position et a décidé de s'affilier au Swiss Plant Breeding Center (voir page 19). De son côté, le comité directeur a préparé les dossiers du comité et de l'assemblée des délégués et a contrôlé périodiquement l'encaissement des co-



Outre les groupes de travail permanents « Test de qualité de blé » et « Sécurité alimentaire », les groupes de travail « Protection douanière céréales » et « Teneur en protéine céréales panifiables » ont aussi été actifs. Les réflexions de ce dernier étaient encore en cours à la fin de l'exercice écoulé. De nouvelles discussions sont prévues avec l'OFAG. Un nouveau groupe de travail a été mis sur pied l'exercice écoulé suite à une demande que la FSPC a adressée à l'association Pain suisse en vue d'introduire un nouveau critère pour la marque « Pain suisse ». La FSPC demande que la marque puisse uniquement être utilisée pour le pain suisse si celui-ci a été fabriqué avec des céréales cultivées sans accélération de la maturation avec du glyphosate. Les exigences de la marque doivent être élargies pour ce faire. Le comité de l'associa-

tion Pain suisse a adopté la proposition, et c'est le groupe de travail qui a été chargé d'élaborer les dispositions techniques. Les travaux n'ont pas pu être terminés pendant l'exercice écoulé.

Transparence du marché

Swiss granum a effectué divers travaux pendant toute l'année pour fournir des données sur le marché et des bases de décision fiables sur les céréales, les oléagineux et les protéagineux en temps voulu aux partenaires du marché :

- **Janvier / mai / décembre** : listes des variétés recommandées
- **Mars / juin** : estimations de la récolte de toutes les cultures arables (en collaboration avec Agristat USP)
- **Mars / juin** : prix indicatifs des céréales panifiables, des céréales fourragères et des protéagineux
- **Juin** : estimation du risque de contamination en mycotoxines de la récolte actuelle
- **Juillet** : recommandations de culture pour la récolte à venir
- **Août** : estimation de la récolte de maïs grain (en collaboration avec Agristat USP)
- **Août** : chiffres provisoires sur la récolte de blé panifiable, d'orge et de colza
- **Août** : prix moyens à la production pour le colza
- **Septembre** : données provisoires sur les récoltes de blé panifiable, d'orge et de colza
- **Octobre** : rapport sur la situation des mycotoxines sur le maïs grain (résultats du monitoring)
- **Octobre** : bilan de l'approvisionnement en céréales panifiables
- **Octobre** : prix moyens à la production pour le tournesol



- **Novembre** : résultats du recensement de la qualité de la récolte de blé panifiable
- **Décembre** : rapport sur la situation des mycotoxines sur les céréales panifiables et fourragères (résultats du monitoring)

Les résultats sont mis à la disposition des partenaires du marché sous forme de statistiques sur le site web et généralement aussi publiés au moyen de communiqués de presse.

Assurance et amélioration de la qualité

Conditions de prise en charge

Les conditions de prise en charge régulant les exigences envers la qualité des céréales et des oléagineux sont le fondement de l'assurance de la qualité de la branche. Ensemble avec les prix indicatifs, elles constituent la base pour la commercialisation de la récolte. Le protocole à trois niveaux de gestion du risque de contamination par les mycotoxines fait aussi partie des conditions de prise en charge. Les trois échelons de ce protocole sont les suivants :

- Recommandations en matière de prévention à l'échelon de la production et de la prise en charge des céréales ;
- Évaluation des risques avant la récolte et publication d'un rapport sur la situation ;
- Monitoring après la récolte et publication des résultats moyens

Avec la mise en œuvre du protocole de gestion des risques, swiss granum et les partenaires du marché contribuent de manière décisive à la sécurité alimentaire des céréales.

Listes des variétés recommandées

Des essais variétaux ont été réalisés pour les principales cultures en collaboration avec Agroscope et plusieurs partenaires cantonaux de la recherche. Les listes des variétés recommandées de céréales, de maïs, de colza, de tournesol et de soja ont été publiées sur la base des résultats obtenus. Des essais variétaux ont aussi été réalisés dans le cadre du projet de recherche Triticale+. La variété KWS Kitesurf a été inscrite sur la liste des variétés recommandées sur la base de ces résultats.

Par ailleurs, les travaux ont débuté pour prolonger le contrat avec Agroscope pour la réalisation des essais variétaux. Le but est d'élaborer un nouveau contrat d'ici 2028 en tenant compte de tous les partenaires. Le contrat existant a été prolongé jusqu'en 2027 sans adaptations.

Projets de recherche

Swiss granum a participé à plusieurs projets de recherche cofinancés en partie par l'OFAG dont les résultats intermédiaires figurent sur notre site web. Le projet de recherche « Wheat advisor » s'est terminé en 2025. Les résultats ont été présentés à la Journée de la qualité. En 2024, l'OFAG a aussi lancé un appel de projets « Sélection végétale et essais variétaux » dans le cadre duquel la Confédération soutient la sélection végétale avec des aides financières pour assurer un secteur agroalimentaire durable. Les projets de recherche cofinancés par l'OFAG ci-après seront notamment réalisés ensemble avec des partenaires du marché et de la recherche pendant la période 2025 à 2028 :

- Projet de recherche « TOSCA » : analyse de variétés de tournesol pour la culture en Suisse et caractérisation de l'environnement, du choix et de l'évaluation des variétés dans

- des conditions de stress abiotiques ;
- Projet de recherche « LES-EE-AB » : élaboration des protocoles d'essai pour la féverole et les pois protéagineux destinés à l'alimentation humaine et réalisation d'essais variétaux en vue de l'établissement d'une liste des variétés recommandées ;
 - Projet de recherche « VITALIS » : identification de variétés de blé robustes et d'autres cultures adaptées aux facteurs de stress abiotiques ;
 - Projet de recherche « HighQ-LowN » : élaboration de méthodes de prévision pour sélectionner des variétés de blé à haute qualité boulangère en réduisant l'utilisation d'azote

Les projets de recherche précités sont tous suivis par un groupe d'accompagnement. Les résultats seront disponibles d'ici 2028.

Swiss granum a également soutenu le projet « Healthy Start » pendant l'exercice écoulé. Ce projet de recherche vise à reconnaître les spores fongiques dans le sol et à développer une méthode pour les détecter. Le projet court jusqu'en février 2026.

Défense des intérêts communs

Prises de position

Swiss granum a pris position sur des sujets politiques pendant l'exercice écoulé, a défendu les positions communes de la branche dans le cadre de cinq consultations et a représenté les intérêts de la branche envers les autorités. Nous avons mis à la disposition des partenaires du marché la plateforme nécessaire pour mener des discussions et rechercher des solutions pour des sujets concernant la branche.

Communication

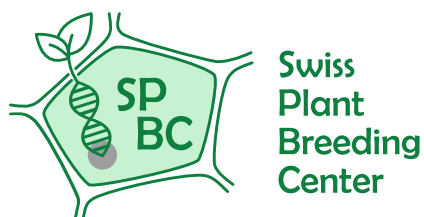
Swiss granum a informé ses membres ainsi que les partenaires de la branche sur les informations transmises à la presse, sur les prises de position ainsi que sur d'autres sujets importants. Les données sur le marché récoltées par swiss granum ont été mises à la disposition de toutes les parties prenantes et figuraient sur le site www.swissgranum.ch. À côté de cela, swiss granum a répondu à des demandes de l'administration fédérale, des partenaires du marché ainsi que des médias ou encore des chercheurs.

Affiliations / collaborations

Pour renforcer la sélection végétale en Suisse, le FiBL, Agroscope, l'EPF de Zurich, Sativa Rheinau SA et Delley Semences et plantes SA ont lancé le Swiss Plant Breeding Center (SPBC) avec le soutien de l'OFAG. Le SPBC vise à être un centre de compétences et d'innovation indépendant pour la sélection végétale en Suisse. Le but est de renforcer la sélection végétale indigène et d'accroître son efficacité. Les tâches principales sont la mise en réseau des acteurs de la sélection et de la recherche ainsi que le transfert des nouveaux résultats de recherche vers les programmes de sélection.



tion pratiques. Le SPBC est dirigé par l'association Swiss Plant Breeding Center. Swiss granum est membre de soutien du SPBC depuis 2025. L'avantage de ce centre pour la branche est qu'il rend les méthodes développées par la recherche fondamentale disponibles pour la recherche appliquée en matière de sélection. Concrètement, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir utiliser de nouvelles techniques ou des techniques adaptées dans la sélection végétale suisse. C'est le SPBC qui s'en charge dorénavant.



Swiss granum a de nouveau assuré la présidence de la Plateforme Grandes cultures Suisse (PAG-CH). Cette plateforme est un réseau national constitué d'organisations de la recherche et de la vulgarisation ainsi que d'associations sectorielles. Elle vise à favoriser l'échange de connaissances et d'informations concernant tous les domaines des grandes cultures. La Journée nationale annuelle des grandes cultures était consacrée à la culture à l'ère du changement climatique. Rappelons que Swiss granum était membre de l'association « Stratégie qualité ». Cette plateforme intersectorielle a été dissoute en juin 2025 puisque les objectifs fixés pour le secteur agroalimentaire ont été atteints.

Swiss granum a aussi participé à diverses séances de la FSPC, de swissem et de Bio Suisse pendant l'exercice écoulé. Le directeur de swiss granum est membre de l'approvisionnement économique du pays (domaine Alimentation, secteur production et échelon de

transformation 1) ainsi que du groupe spécialisé Données et analyses de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays.

Encaissement des cotisations de la branche

Depuis plus de 20 ans, swiss granum s'occupe à titre fiduciaire de l'encaissement des cotisations de la branche prélevées sur les céréales, les oléagineux et les protéagineux. Les cotisations sur les céréales et les protéagineux ont été prélevées auprès d'environ 180 premiers intervenants. Celles sur les oléagineux sont prélevées auprès des huileries. 11 cotisations de la branche de sept organisations différentes ont été prélevées au total sur la récolte 2024.



Mandats

Swiss granum a géré les secrétariats de l'association Pain suisse (APS) et de l'association Huile de colza suisse (AHCS) comme mandats externes et a mis en œuvre les mesures de communication conformément aux instructions des comités de ces associations. Ces dernières regroupent des partenaires des filières respectives. Les mesures de communication réalisées sont cofinancées dans le cadre de la promotion des ventes des produits agricoles.

Marketing et communication pour « Pain suisse »

Pendant l'exercice écoulé, la communication en faveur du « Pain suisse » s'est concentrée sur la sensibilisation à la provenance suisse du pain et des produits de boulangerie ainsi que sur la transmission d'informations détaillées sur les céréales, la farine et le pain. Pour renforcer la sensibilisation, une campagne a été réalisée avec des affiches et en ligne en utilisant les slogans « Regarde bien en achetant du pain » et « Suisse à l'extérieur, ingrédients suisses à l'intérieur. painsuisse.ch ».

Elle a été complétée par des contenus sur le site painsuisse.ch et sur les réseaux sociaux.

Les principaux résultats pour l'exercice écoulé sont les suivants :

- Notoriété de la marque : la notoriété soutenue de la marque « Pain suisse » a augmenté à 18 % (+4 % par rapport à l'année précédente) ;
- Attributs de la marque : l'image de la marque s'est significativement améliorée au cours des trois dernières années, notamment concernant les éléments « compréhensible », « sympathique », « responsable », « informative », « passionnée », « inspirante » et « surprenante ». L'année écoulée, l'image de la marque a néanmoins enregistré une forte baisse pour les critères importants suivants : la valeur a ainsi baissé pour « de haute qualité » (-11 %), pour « riche en tradition » (-9 %) et pour « en phase avec l'époque » (-17 %). Cette évolution s'explique surtout par trois facteurs : sur décision du comité de l'association, la campagne était axée sur la sensibilisation à la déclaration obligatoire du pays de production et à la provenance suisse du pain,



et non pas sur l'augmentation de la notoriété de la marque. Le sondage a eu lieu immédiatement après une campagne. Les mesures visant à transmettre des connaissances et à renforcer l'image sont néanmoins réparties sur toute l'année et n'ont donc pas pu être recensées. Un budget média restreint constitue un frein à une vaste communication en continu, ce qui pose un défi supplémentaire pour développer une perception positive de la marque ;

- Utilisation de la marque : les efforts des partenaires de la branche ont porté leurs fruits. 439 boulangeries ont demandé la licence pour utiliser la marque « Pain suisse ». 98 nouveaux partenaires ont ainsi été enregistrés pendant l'exercice écoulé ;
- Site web et réseaux sociaux : le nombre de visiteurs sur le site web reste stable, alors que la durée moyenne pendant laquelle les personnes restent sur le site a augmenté de 25 secondes. Le nombre de suiveurs sur les réseaux sociaux a continué à augmenter malgré un budget limité ;
- Partenariat : grâce à la coopération avec « Fromage suisse », des synergies ont pu être utilisées avec d'autres projets de promotion des ventes afin d'accroître la portée.

En résumé, l'association tire un bilan satisfaisant de l'exercice écoulé. La stratégie média a pu être mise en œuvre avec succès, en utilisant les moyens de manière efficace. Le renforcement à long terme de la notoriété et des attributs de la marque reste néanmoins un défi, car la communication sera axée de manière accrue sur le transfert de connaissances et sur la sensibilisation à la déclaration du pays de production. Les sujets de la durabilité, de la création de valeur ajoutée, des avantages du pain suisse et du pain dans l'alimentation quotidienne restent néanmoins importants.

Marketing et communication pour « Huile de colza suisse »

L'association Huile de colza suisse pose les bases pour l'image et la perception de l'huile de colza suisse pour toute la filière. L'huile de colza est perçue comme produit naturel indigène sain, notamment grâce aux activités de communication. Avec sa communication générique, l'association soutient le positionnement du produit et la communication de ses avantages. L'objectif est un positionnement cohérent de la marque, une fidélisation accrue des clients et l'information des groupes cibles sur le web ou avec des brochures. Des campagnes publicitaires s'adressant aux groupes cibles et les incitant à l'achat sont réalisées pour soutenir les ventes. Le développement et la mise en œuvre des mesures de communication étaient au centre des activités pendant l'exercice écoulé, l'objectif étant de renforcer le positionnement de l'huile de colza suisse et d'améliorer sa perception par les consommatrices et consommateurs, mais aussi par les milieux spécialisés.

La nouvelle campagne générale de l'association produite en 2024 « Indispensable dans chaque cuisine » a débuté à la fin avril, en même temps que la floraison du colza. Elle s'est déroulée en une vague d'avril à juillet, avec des mesures en ligne et hors ligne. Le mixe média éprouvé a été conservé : diffusion de trois spots télévisés de 15 secondes en Suisse alémanique et en Suisse occidentale et utilisation de bannières en ligne de diverses longueurs et de « ads » d'une demi-page s'adressant aux groupes cibles et conduisant directement sur le site web www.colza.ch.

La campagne pour la restauration conçue en 2023 « Les bons cuisiniers savent pourquoi » s'est déjà déroulée pour la troisième fois en parallèle. Elle s'adresse de

manière ciblée à la restauration, un groupe cible important pour l'association. La campagne s'est déroulée d'août à novembre dans des médias imprimés proches du secteur de la restauration ainsi qu'en ligne. Des affiches électroniques et des flyers sur les chariots dans le commerce de gros ont complété la campagne pour accroître la visibilité de l'huile de colza suisse au point de vente. La brochure éprouvée a été maintenue pour donner des informations plus détaillées. Quant au site web, de nouveaux éléments ont été ajoutés avant le début de la campagne, la structure a été améliorée et la conduite des utilisateurs a été optimisée. La présence au point de vente a été renforcée avec la diffusion des spots de 10 secondes de la nouvelle campagne générale dans des supermarchés intégrant des filiales Migros, Coop et Lidl en Suisse alémanique et en Suisse occidentale. L'observation des médias et

une étude d'impact publicitaire ont permis de mesurer l'efficacité des campagnes et d'adapter celles-ci au besoin.

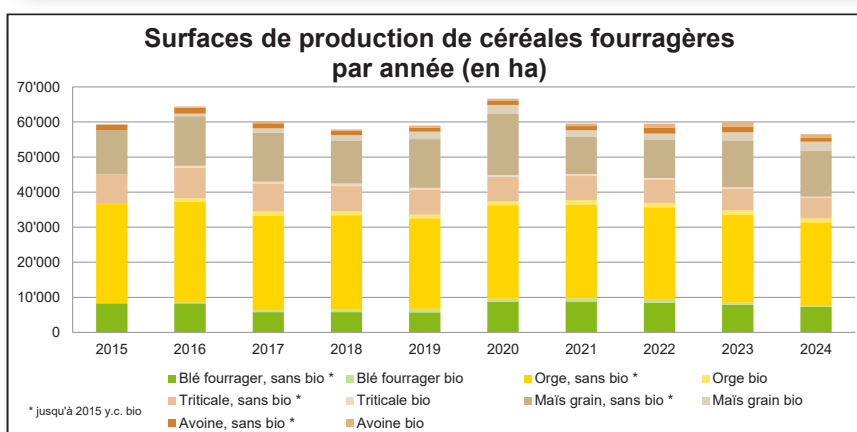
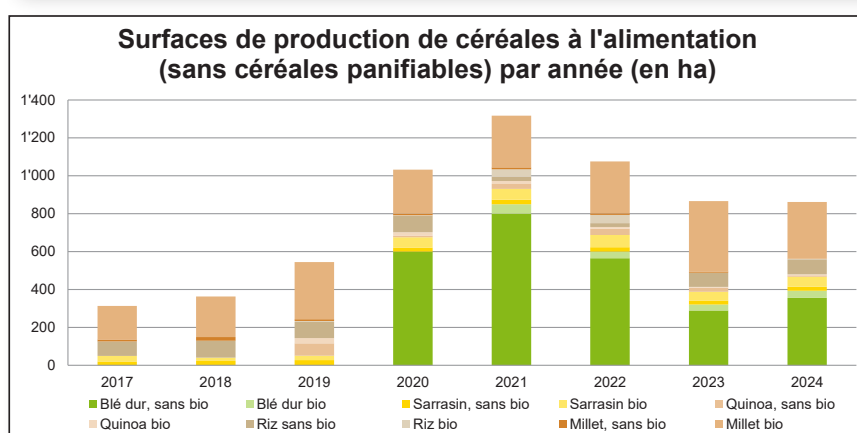
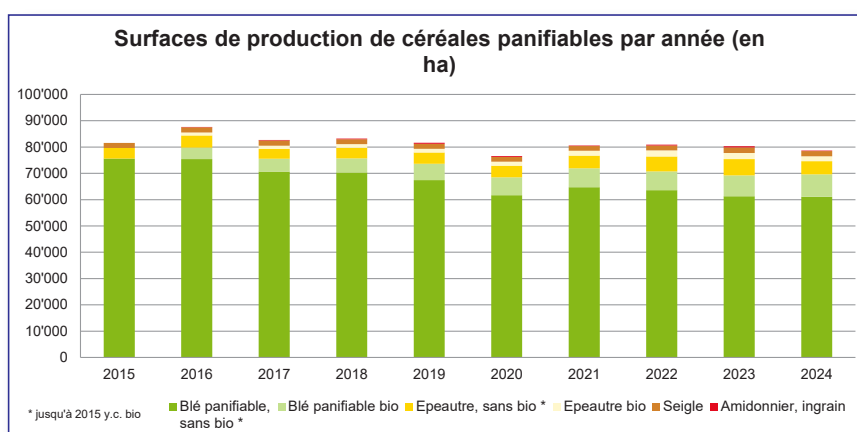
La FSPC a demandé à l'association d'étudier un élargissement de la communication pour passer de « Huile de colza suisse » à « Huile de colza et huile de tournesol suisses ». Cette demande a été traitée par le comité de l'association, mais aucun consensus n'a été trouvé pour élargir la communication. Les membres du comité ont estimé que la concentration sur l'huile de colza suisse est judicieuse et souhaitée pour continuer de renforcer la marque et l'image du produit. La communication pour l'huile de colza suisse sera poursuivie, et une adaptation de la stratégie et des mesures sera étudiée si nécessaire. Le remaniement de la stratégie pour 2026 à 2029 a débuté en été 2025 en vue de définir les directives stratégiques pour 2026 et 2027.

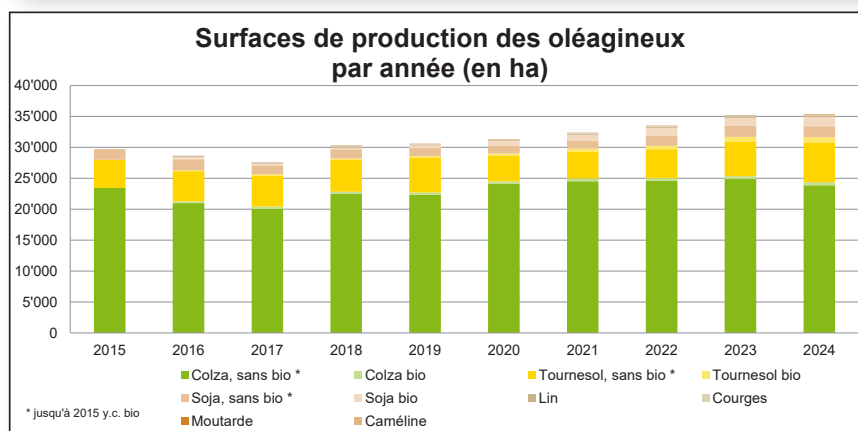
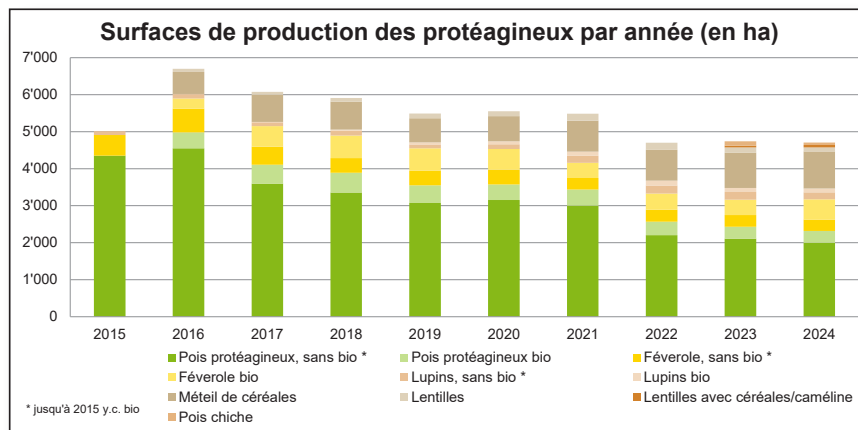




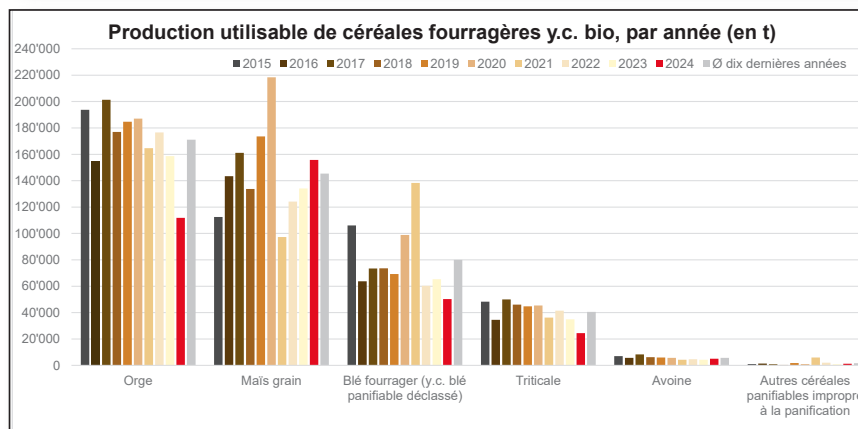
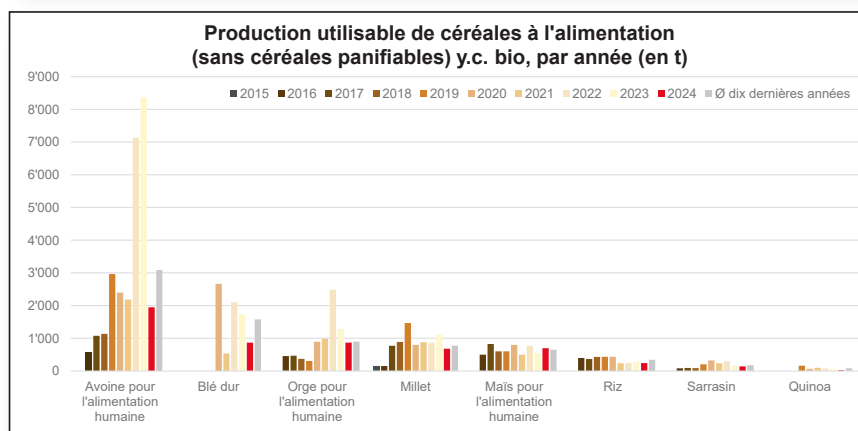
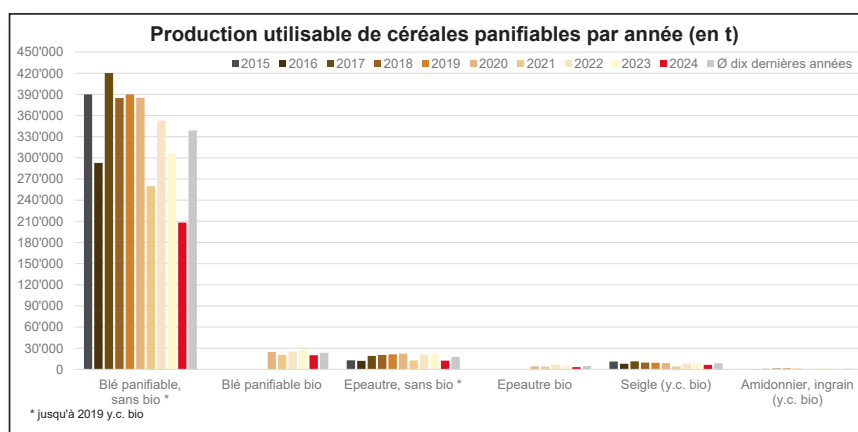
Statistique

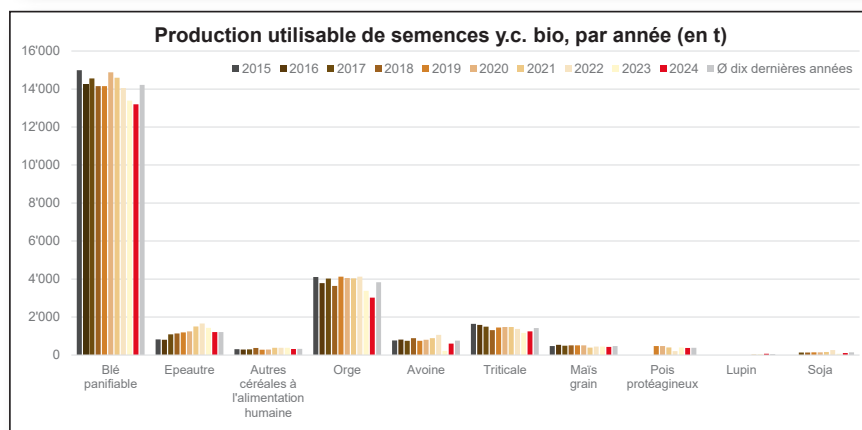
Surfaces de production



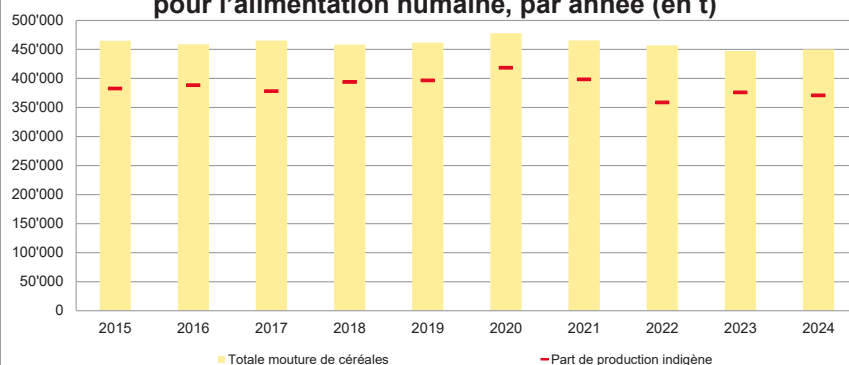


Production indigène et transformation

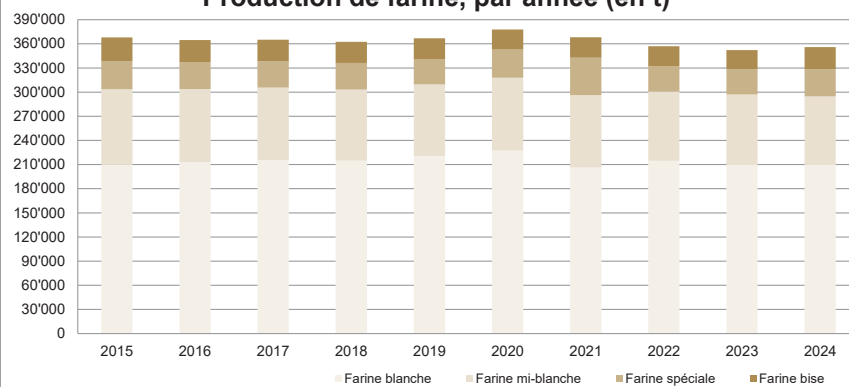




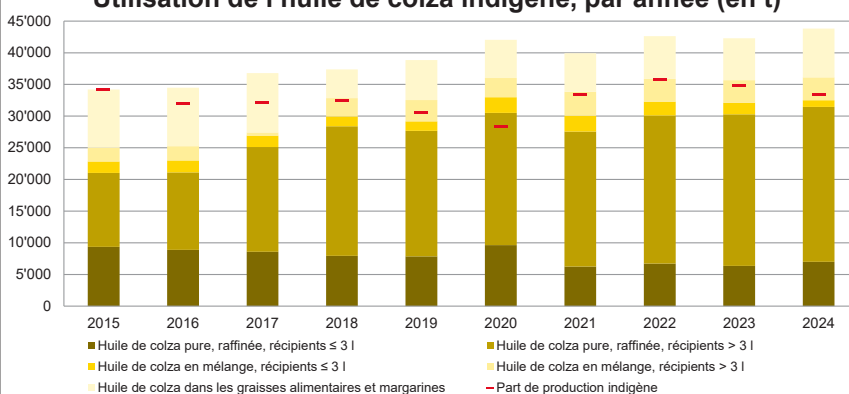
Mouture indigène de céréales pour l'alimentation humaine, par année (en t)



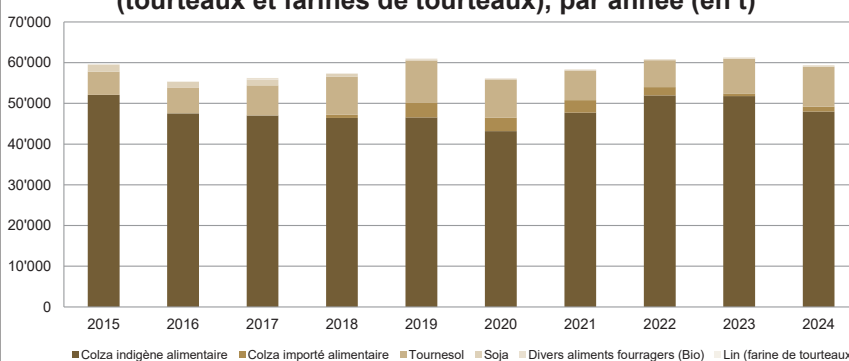
Production de farine, par année (en t)



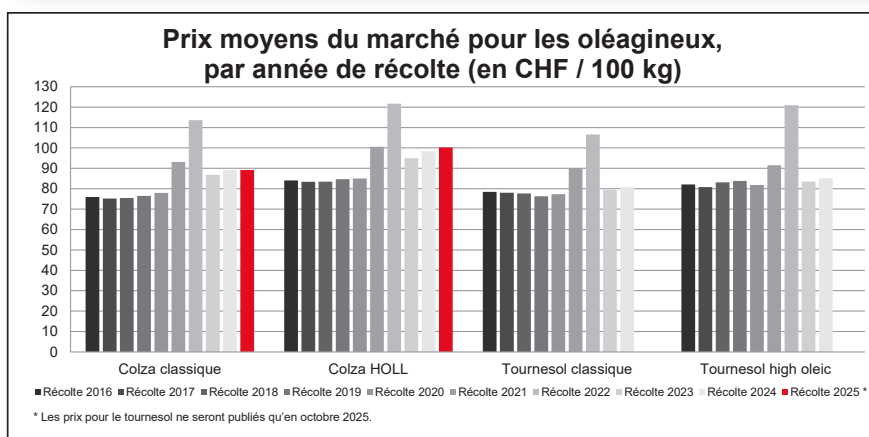
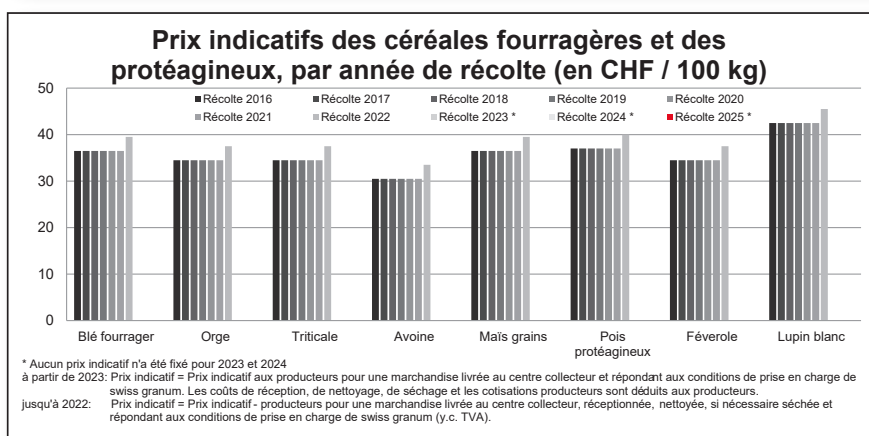
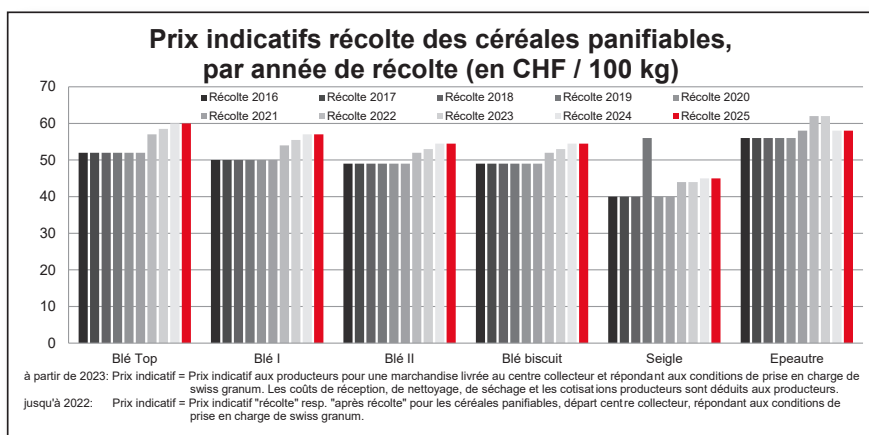
Utilisation de l'huile de colza indigène, par année (en t)



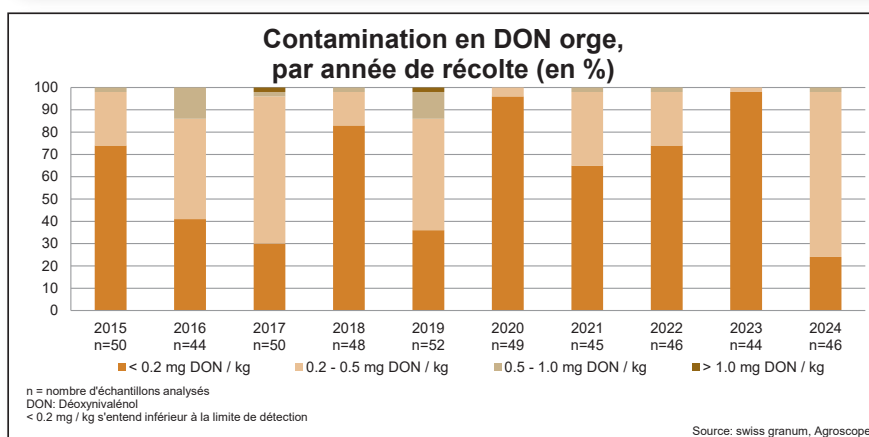
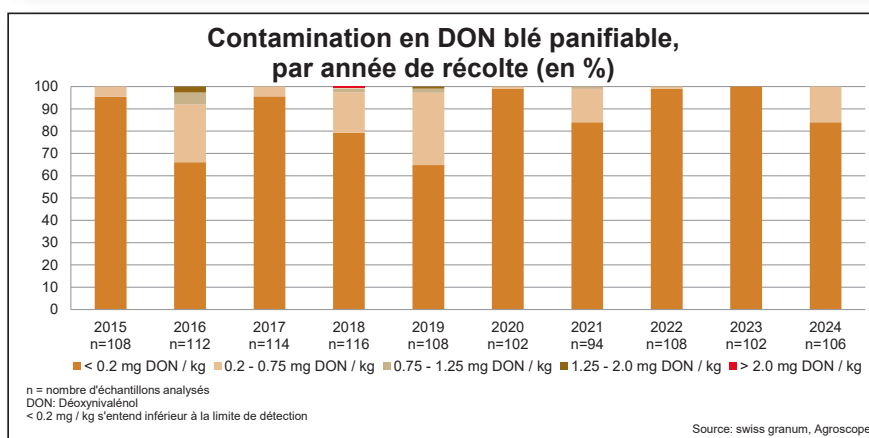
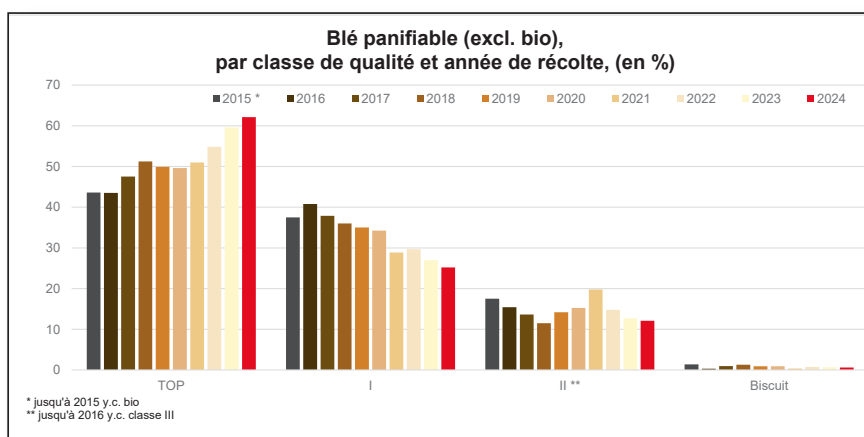
Production de tourteaux (tourteaux et farines de tourteaux), par année (en t)



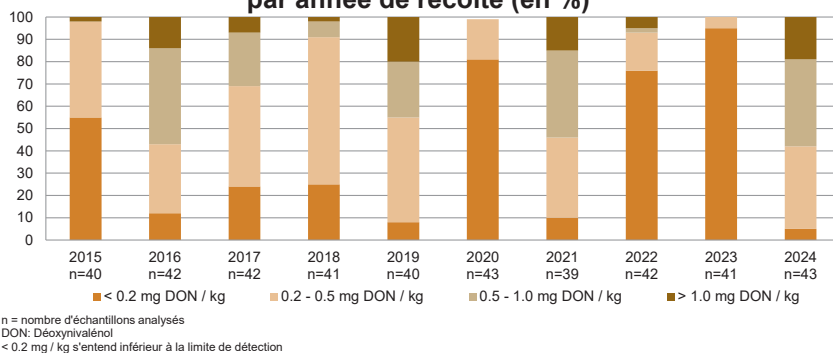
Prix



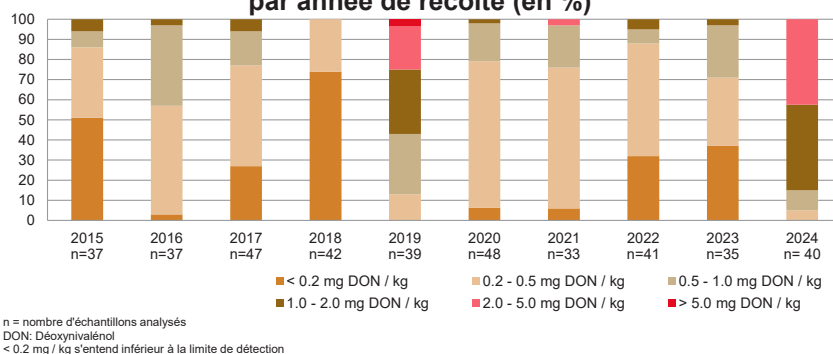
Qualité



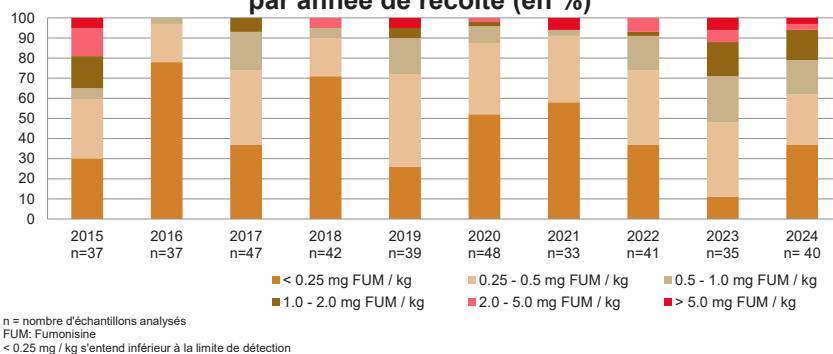
Contamination en DON triticale, par année de récolte (en %)



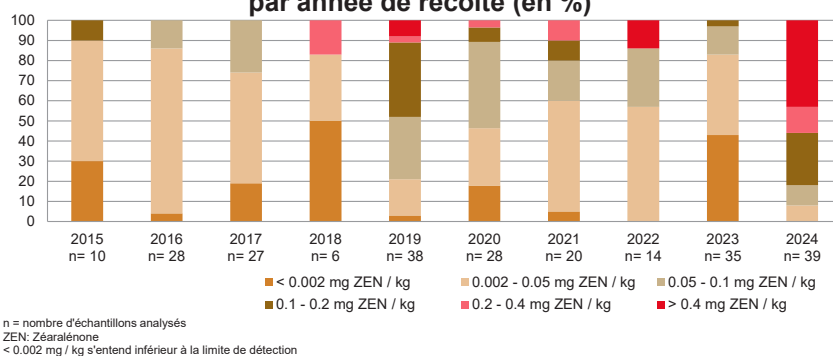
Contamination en DON maïs grain, par année de récolte (en %)



Contamination en FUM maïs grain, par année de récolte (en %)



Contamination en ZEN maïs grain, par année de récolte (en %)



Commerce extérieur

